

Montreuil, le 11/03/2014

AFPA, chronique d'un désastre annoncé, par Jean-Luc Vergne

Jean-Luc Vergne, ancien président de l'AFPA, titre ainsi la partie (4 pages, 188-191) qu'il consacre à l'AFPA dans son livre paru fin Septembre 2013 « Itinéraire d'un DRH gâté ».

C'est le ministre (*certainement Laurent Wauquiez*) qui lui aurait demandé de prendre la présidence, écrit-il, mais JL Vergne ajoute qu'il avait une image positive de l'AFPA pour l'avoir utilisée à la formation de personnel slovaque lorsqu'il était DRH de Peugeot

Il n'avait pas « conscience des bombes à retardement qui l'attendaient » car on « avait soigneusement évité de lui en parler ». Mise en concurrence systématique suite à l'avis du conseil de la concurrence avec une subvention passée en 4 ans de 700 à 100 Millions d'€, transferts des conseillers d'orientation, patrimoine immobilier en sursis...

« Ni France Télécom ni la Poste n'ont eu à faire d'efforts aussi considérables en peu de temps. »

Selon l'ancien président, dans les appels d'offre des Conseils Régionaux, les petits organismes sont plus souples que le géant AFPA et Pôle Emploi, de son côté, est débordé par le nombre des demandeurs d'emploi et n'arrive plus à les aiguiller vers les formations qui sont désertées.

Pourquoi a-t-il démissionné ? Pour alerter les Pouvoirs Publics sur la profonde crise que l'AFPA vivait, et vit.

Mais aussi « pour alerter sur un certain nombre de pratiques et de dérives du management que je ne pouvais cautionner. »

« A l'époque le directeur général était nommé par la tutelle et le président du conseil n'avait pas la possibilité de le destituer. Or le directeur général avait d'indéniables qualités mais n'était pas un manager, ce qu'il fallait pour éviter le naufrage à l'association. En outre, il s'était entouré de collaborateurs issus de cabinets et de la fonction publique, là où il aurait fallu des collaborateurs rompus aux lois de la concurrence et du marché, et fins connaisseurs des branches professionnelles et des entreprises. »

...

puis cet avertissement :

« Dans un avenir proche, l'Etat va devoir trancher : ou bien l'AFPA est découpée en 20 petites AFPA régionales, chacune passant sous la coupe de sa région territoriale, personnel et patrimoine compris ; ou bien l'Etat reprend en main l'association et la fusionne par exemple avec Pôle Emploi, ainsi que je l'avais recommandé à Laurent Wauquiez. En tout cas avec 50 à 80 millions d'€ de pertes annuelles malgré les efforts d'économies, l'AFPA ne pourra pas survivre longtemps sans changement de fond. Cela étant dit, je souhaite que la

mue réussisse car **le personnel le mérite**, et également pour **l'avenir des demandeurs d'emplois qui bénéficient de formations exemplaires à l'AFPA**. Aujourd'hui, on consacre 32 Milliards d'€ par an à former des gens qualifiés, diplômés et en poste... ».

Quand même, plusieurs questions :

Pourquoi l'ancien président a-t-il laissé Cailla diriger aussi longtemps ?

Quelles sont les pratiques et les dérives qu'il ne pouvait pas cautionner ?

Et pour sa conclusion, on se croirait en plein dialogue social avec Barou Estampes Dufoix !

On se rend encore mieux compte que les décisions qui concernent l'AFPA et son avenir sont des décisions politiques.

A quand les bonnes décisions politiques pour l'AFPA ???